

Publication de l'Institut C.G.T. d'Histoire Sociale de la Métallurgie



#### Adhésions et cotisations 2006 - 2007

Adhérents individuels ou adhérents collectifs nous sommes tous partie prenante, avec nos cotisations, de l'activité de notre IHS CGT Métallurgie. L'année 2006 se termine .... quelques cotisations n'ont pas encore été réglées, sans attendre, régularisons cette situation.

L'année 2007 approche ...ne prenons pas de retard, dés à présent il est souhaitable de régler notre cotisation.

Plus que jamais, notre activité découle de nos ressources

#### Nº 17 Novembre 2006

Les Cahiers de l'histoire de la Métallurgie 94 rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris Tél: 01.53.36.46.00. Fax: 01.53.36.86.38 http://www.ftm-cgt.fr e-mail:ihs@ftm-cgt.fr Imprimé par nos soins.

# Sommaire Edito P. 1 Une nouvelle Internationale P.2 Les dossiers de l'IHS «Interpellation sur 1936» Paginés de l à IV La vie de l'IHS P.3 MACIF P.4 Maquette et rédaction: JP Elbaz

### LE COMITE D'ENTREPRISE UNE INSTITUTION POUR LE PROGRES SOCIAL ET ECONOMIQUE

1946-2006; les comités d'entreprises ont 60 ans d'activités sociales, culturelles, économiques au service du monde du travail et de la société.

Issus du programme novateur et futuriste du Conseil National de la Résistance, les C.E. nés officiellement le 22 février 1945 ont véritablement commencé à exister avec la loi du 16 mai 1946 devenant depuis des acteurs à part entière de la vie sociale.

Ambroise CROIZAT, fut un artisan essentiel de cette construction inédite qui bouleversa au fil des années les rapports entre salariés et employeurs.

Les prérogatives de la loi fixant les attributions économiques et le transfert de la gestion patronale des œuvres sociales au comité d'entreprise donnèrent aux travailleurs, à leurs représentants élus des moyens d'intervention et débouchèrent sur de formidables conquêtes et réalisations sociales et culturelles.

S'agissant des activités en matière de conditions de travail, de l'égalité professionnelle, du plan de formation de l'entreprise ou de la mise en place de nouvelles technologies, le C.E. est devenu au fil des ans un outil central de la solidarité, un élément important de la représentation des salariés, un lieu et un moyen d'expression collective ...., dans un contexte économique et de luttes difficiles à l'entreprise.

Tout au long de ces 60 ans, l'antagonisme capital-travail est constant. Patronat CNPF MEDEF, Gouvernements à leur service ont constamment agi pour fausser le rôle du C.E., le « ficeler », le dévoyer et éviter son implantation dans chaque entreprise de plus de 50 salariés.

Chaque avancée est le résultat d'un rapport de forces au bénéfice du personnel concerné, les conquêtes sont à consolider, à élargir cependant des questions ont surgi au plan européen et mondial et exigent des droits nouveaux à l'échelon des groupes afin de peser sur les politiques des sociétés transnationales, du patronat européen et des gouvernements.

A l'évidence, la capacité d'intervention, d'action du syndicat est la condition de la réussite, d'où l'importance décisive du renforcement de la CGT .... et de la nécessité d'un travail étroit entre l'organisation syndicale et le comité d'entreprise.

60 ans après, le CE cette institution sociale et économique de progrès à encore de beaux jours à vivre et à s'enrichir, la réponse appartient au monde du travail et au syndicat.

Henri TRONCHON membre du C.A. de l'IHS CGT Métaux



# Une nouvelle Internationale syndicale

On peut situer la naissance de l'organisation syndicale aux environs de **1824** en **Grande Bretagne**. Cela correspond à l'ère industrielle et à la nécessité d'être organisé face à l'exploitation capitaliste. Le développement du syndicalisme se fait de façon inégale selon les pays. Ainsi, en **France** il n'est reconnu qu'en **1884** et n'est véritablement organisé au niveau national qu'en **1895** par la création de la **CGT**.

Malgré cela, la nécessité d'être organisé également au niveau international est apparue très tôt. Ainsi, déjà en 1843 en France dans « l'Union ouvrière » Flora Tristan disait : « Votre action à vous, vous n'en avez qu'une de légale, légitime, avouable devant Dieu et les hommes c'est l'Union Universelle des Ouvriers et des ouvrières ».

21 ans plus tard, en 1864, fut créée l'Association Internationale des Travailleurs (AIT). Celle-ci fit tellement peur à la bourgeoisie et au capitalisme que Thiers, le fossoyeur de la Commune de Paris, fit voter la loi de répression dite *loi Dufaure*, interdisant d'être membre de l'AIT.

Rien n'y fit, la volonté de s'organiser au niveau international était plus forte. Aussi du 4 au 11 août 1893 trente syndicalistes audacieux, réunis à Zurich en Suisse, créaient la Fédération Internationale des Ouvriers sur Métaux (FIOM). Un métallurgiste français de Dijon participait à ce congrès constitutif.

Quelque temps plus tard, le 21 août 1901 se tenait, à Copenhague au Danemark, la première réunion de la Confédération Syndicale Internationale qui fut le point de départ de la constitution en 1903, à Dublin, du Secrétariat Syndical International qui deviendra, en 1913, la Fédération Syndicale Internationale (FSI). La CGT en était membre.

Puis survient la première guerre mondiale. Les différentes prises de positions politiques, nationalistes, pour ou contre la guerre, ont fait éclater la FSI. Le 1er mai 1915 fut édité un numéro exceptionnel de « l'Union des Métaux », organe de la Fédération CGT, qui publiait le manifeste des ouvriers allemands se prononçant contre la querre

Mais la guerre a renforcé la bourgeoisie et le capitalisme international. Pressentant les dangers d'une organisation syndicale internationale unifiée, ils ont tout fait pour la diviser. Ainsi en 1919, se réunit à Amsterdam le Congrès Syndical International pour ressusciter la FSI mais les communistes en sont exclus. Puis, à l'appel du Pape Léon XV se tient à La Haye du 15 au 19 juin 1920 le 1er congrès de l'Internationale des Syndicalistes Chrétiens qui deviendra

plus tard la CMT. Les exclus d'Amsterdam quant à eux se réunirent en 1920 à Moscou pour constituer le Conseil International des Syndicats qui fut transformé en 1921 en Internationale des Syndicats Rouges (ISR).

Il en fut ainsi jusqu'à la seconde guerre mondiale. Un monde syndical divisé. Au sortir de la seconde guerre mondiale le besoin d'unité au niveau international, contre le fascisme et pour opposer un rapport de force face au capitalisme international renforcé, se fit sentir à nouveau. Ainsi se tient à Paris, au Palais de Chaillot, du 25 septembre au 3 octobre 1945 le congrès constitutif de la Fédération Syndicale Mondiale (FSM). La CGT en est membre, il s'agissait d'une nouvelle organisation unitaire rassemblant des syndicats de tous les continents. La CFTC qui avait participé au congrès avec le statut d'observateur n'y adhéra cependant pas. Face à ce défi, le capitalisme par l'intermédiaire de la CIA finança la division du syndicalisme tant au niveau national (création de FO) qu'au niveau international en fondant en juin 1949 à Confédération la Genève Internationale des Syndicats Libres (CISL). Comme dans les années 20, le syndicalisme international était divisé en trois : la FSM, la CMT et la CISL. Son efficacité en a été affectée

Puis sont survenus en 1989 les événements dans les pays d'Europe de l'Est, la chute du mur du Berlin, le renversement des régimes communistes qui s'étaient écartés de la satisfaction des besoins de leurs peuples, l'éclatement de l'URSS, et le retrait de la FSM de la plupart des syndicats de ces pays.

Cet affaiblissement important de la FSM, dont la CGT s'est officiellement retirée en 1995, n'a pas contribué à renforcer l'efficacité ni de la CISL ni de la CMT. Le capitalisme continue à se développer, le libéralisme favorise ce que l'on appelle aujourd'hui *la mondialisation*. En fait sous ce mot se cache la généralisation dans le monde de l'exploitation capitaliste et de la mise en concurrence des travailleurs entre eux sur l'ensemble de la planète.

Une efficacité syndicale nouvelle est donc nécessaire. La CISL et la CMT ont décidé de se rapprocher, de se dissoudre afin de constituer une nouvelle

organisation syndicale internationale commune ouverte y compris à des organisations qui ne sont membres ni de la CISL ni de la CMT. On ne peut que souhaiter que cette tentative de réunification aboutisse à redonner au syndicalisme international l'efficacité dont il a besoin pour faire appliquer les normes internationales du travail, les faire ratifier par les gouvernements qui ne l'ont pas fait et faire adopter de nouvelles règles rendues nécessaires par la mondialisation libérale. Cela va nécessiter des moyens humains et financiers ainsi qu'une volonté forte de faire changer les choses.

Cependant quelques ombres planent sur ce projet. Les syndicats **Chinois**, le plus grand syndicat du monde, le syndicat du pays vers lequel s'oriente la plupart des délocalisations, a décliné l'offre de participer à ce processus et au congrès constitutif. La **FSM** n'a pas été invitée car elle n'est pas jugée suffisamment indépendante. Cela ne constitue pas un à priori, un jugement de valeur, inquiétant de la part d'organisations qui ellesmêmes ont été fondées à l'initiative du **Vatican** et de la **CIA**?

Les syndicats des pays arabes sont très peu impliqués dans la construction de cette nouvelle internationale, voire même pour certains pas invités en raison d'un jugement de valeur. Enfin, le syndicalisme américain vient de subir une scission sur la base de divergences sur les actions à mener pour être plus efficace dans la défense des intérêts des salariés. Les conditions pour tenter de rassembler tous ces derniers dépendront donc de la preuve que cette nouvelle internationale donnera de son efficacité et de son utilité. Elles dépendront également des moyens que les organisations nationales qui en seront membres sont prêtes à mettre à son service. Enfin, elles dépendront surtout d'une réelle volonté de rassembler l'ensemble du mouvement syndical, sans à priori, sans jugement de valeur, pour la défense des intérêts des salariés partout dans le monde, combattre les inégalités, les mises en concurrence par les sociétés transnationales, favoriser la paix et le développement du bien-être humain seul moyen efficace pour tenter de réduire les flux migratoires croissants auxquels on assiste actuellement.

Rolland GUYVARC'H, le 3 octobre 2006

# La vie de l'I.H.S. métaux



#### Ambroise Croizat crée l'événement en Aout 2006



Devant le monument érigé en mémoire d'Ambroise Croizat, à Notre-Dame-de-Briançon. Plus de 400 retraités pour la rencontre annuelle de l'UCR CGT de la Savoie. Alors qu'est célébré, cette année, le 60 anniversaire de la sécurité sociale, en présence de Liliane Caillaud- Croizat, fille de celui qui fut ministre du Travail de 1945 à 1947 et de Bernard Lamirand, président de l'Institut d'Histoire Sociale, : « C'est un homme qui, en deux ans , après la Guerre, a développé de nombreuses lois sociales, aujourd'hui remises en cause. Pourtant, son nom ne figure pas dans les dictionnaires et les livres d'histoire. » Faire reconnaître son action dira Liliane : « Ce qu'il voulait, c'est obtenir des avancées pour les travailleurs après la guerre, c'était spontané pour lui, et il était à la tête d'un ministère où il était possible de faire des choses » . La journée a marqué un pas de plus dans cette démarche de reconnaissance de ce «grand oublié» de l'histoire officiel.

#### 8eme Congrès de l'UFR Métallurgie



Le secrétaire Général à la tribune

L'IHS CGT métallurgie était présente au Congrès de l'UFR à Ronce les Bains du 25 au 29 Septembre 2006 où *Jean François Caré* a présenté l'exposition que nous avons réalisée pour le 70 eme anniversaire de 1936 qui s'attache a montrer comment les syndicats de la métallurgie se sont appuyés sur les luttes et leurs résultats au cours de ces 70 ans d'histoire.

Un débat a été consacré avec les congressistes sur la participation des Métallos aux événements de notre histoire sociale.

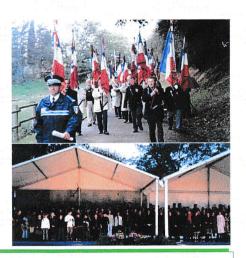


L'exposition : «1936 Comment les métallos l'ont transmise de générations en générations».

#### 65éme anniversaire du massacre de Châteaubriant



Samedi 21 octobre 2006 de nombreux amis et camarades ont assisté à l'ouverture du musée des Camps de Châteaubriant-Voves-Rouillé et ont bénéficié de la présence des témoins vivants. Le dimanche 22 octobre après les allocutions D'Odette Nilés pour l'amicale, de Henri Malberg pour la direction du PCF et de Daniel Sanchez pour la CGT, l'évocation artistique remarquable «1936 les forges de l'espoir» d'Alexis Chevalier avec 70 acteurs amateurs du pays de Châteaubriant et les scolaires des Ets Publics.



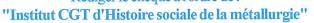
## Adhésions et cotisations annuelles



Syndicat - UL - USTM - CCM - 80 € moins de 50 adhérents 20 €

CGT Individuel: 20 €

Organisme - Association - Bibliothèque : 80 € Rédiger le chèque à l'ordre de :



A renvoyer à <mark>I</mark>nstitut <mark>CGT</mark> d'<del>H</del>istoire <mark>S</mark>ociale de la <mark>M</mark>étallurgie à l'attention de zahoua 94 rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris

Cette adhésion inclut "les Cahiers de l'histoire de la Métallurgie".





## © Chaque jour, des centaines d'hommes et de femmes de tous horizons

choisissent la Macif. En devenant sociétaires, ces hommes et ces femmes affirment leur attachement aux valeurs de solidarité et d'égalité qui marquent notre différence. Car en tant que vraie mutuelle, notre vocation n'est pas de rechercher le profit mais de mettre à la disposition de tous, des contrais d'assurance clairs, sûrs et complets au plus juste prix. Pour la Macif, la solidarité n'est pas qu'un principe : avec la Fondation Macif et le fonds de solidarité, nous aidons aussi les personnes en difficulté. A la Macif, les sociétaires participent directement à la vie démocratique de la mutuelle en élisant leurs délégués. Une démarche qui garantit la transparence de notre gestion et justifie la confiance que plus de 4 millions de particuliers, de sociétés, d'associations et de comités d'entreprise accordent à l'une des premières mutuelles de France.

Pour connaître le point d'accueil Macif le plus proche de votre domicile, www.macif.fr

Tel 01 55 56 57 58

La solidarité,

ce n'est pas obligatoire
c'est juste essentiel

## Interpellations sur 1936

## le 5 Septembre 2006 un débat s'est tenu avec l'UFR CGT Métaux de Paris au 94 rue JP Timbaud à Paris 11ème. Introduction de J.F. Caré

propose vous ie interpellations:

1) Derrière la 1ère guerre mondiale qui a coûté des millions de vies humaines, le coût financier est de 170 milliards de dollars. Or la crise de 1929 en aura coûté 259 milliards de 1929 à 1934, la production mondiale tombe de 40 %, le commerce mondial de 60 %. Il y a en France 1 million de chômeurs. Dans la métallurgie, 70 % des salariés et 80 % dans le Textile et les Mines sont au chômage. L'issue de crise dépend des forces progressistes. En Italie, le fascisme s'installe en 1922, en Allemagne en 1933, il s'installera en Espagne en 1939.



En France, la bourgeoisie s'oriente dans cette voie, les organisations réactionnaires sont nombreuses « Ligue d'Action Jeunesses Française, Patriotiques, les Croix de FEU, la Ligue du Contribuable, la



trois Solidarité Française ». Et puis, le patronat crée « l'Union des Intérêts Economiques » et le « Rassemblement Français » dont le journal « Le Capital » rappelle le 28 novembre 1933 : « ...en Allemagne et en Italie le redressement forces des nationales ne s'est opéré que grâce à la discipline imposée par des chefs qui ont su manier les bâtons de commandement et s'affranchir de la tyrannie des clubs ».

> La France a attiré de nombreux migrants politiques qui fuient leurs pays où gagne le fascisme, depuis 1910 en Pologne, puis en Hongrie des militants progressistes sont accueillis dans notre pays et expliquent le caractère dangereux pour la paix et le progrès social que représente cette idéologie.

Le poids de l'immigration en France va permettre une mobilisation de masse contre le fascisme.

Les militants de l'époque vont se mobiliser pour l'unité et la réunification syndicale combattre physiquement les ligues factieuses.

C'est donc dans l'élan des manifestations du 6 février 1934, un soir que le putsch fasciste échoue et que l'ensemble des forces politiques de gauche, de la CGT et CGTU vont poser les bases du Front Populaire.

Toutes les couches de la population y adhèrent.

Comme le souligne l'article de Lucien Wasselin dans le journal « La Tribune » Mémoires et Cultures d'avril 2006 : « Les écrivains et les artistes n'assistent pas en spectateurs à ces manœuvres. En effet, si l'un des mots d'ordre du Front Populaire est bien de barrer la route au fascisme, ce mot d'ordre est aussi à l'origine de la création de l'Association des Ecrivains



Révolutionnaires créée en 1932 à l'initiative de Paul Vaillant-Couturier et de Léon Moussinac. La culture a sa place dans la lutte pour le pain, la liberté et la paix qui sera aussi un des slogans du Front Populaire. Parmi les fondateurs et les premiers adhérents de l'association : Aragon, Tzara,

Jourdain, Signac ...

Au printemps 1934 (et ce n'est pas un hasard) l'Association laisse la place à la création des « Maison's de la Culture ». Louis Aragon est le secrétaire général de celle de la rue Navarin à Paris. Paul Signac signe l'appel des intellectuels pour l'union de la gauche et organise en 1934, à la Porte de Versailles, un Artistes des Révolutionnaires. C'est donc bien avant les élections législatives de 1936 qu'artistes et écrivains participent à la création d'un Front Populaire. Jacques Gaucheron écrit : « La défense de la culture comme la défense de la paix deviennent des points sensibles de la conscience commune. Elles sont menacées par les



Soupes communistes

entreprises fascistes bellicistes. Malgré la pression de l'anticommunisme, plus de mille intellectuels se réuniront à la Mutualité pour la séance d'inauguration » (de la Maison de la Culture de Paris). La victoire du Front Populaire ne peut donc que conforter artistes et écrivains dans leur volonté de rencontrer les ouvriers en lutte car les objectifs des uns et des autres convergent... Et si la réforme la plus populaire adoptée par le Front Populaire est la création des congés payés, elle s'accompagne de l'aménagement des loisirs et de la culture des travailleurs. Le Corbusier n'estime-t-il pas, avec d'autres, que la vie des loisirs est la nouvelle inspiratrice de l'art. C'est donc dans ce climat idéologique qu'artistes et favorables écrivains changements qui s'opéraient créer, purent œuvrer. imaginer...».

grèves avec Les occupations des usines en mai/juin 1936 n'éclatent pas dans un climat serein, ni de manière spontanée :

- en 1929 : 1200 grèves avec 430.000 grévistes

- en 1930 : 1700 grèves avec 850.000 grévistes, dont 200.000 ouvriers du Nord et 300.000 mineurs en grève générale de 24 h

- en 1931 : grève des Mineurs, du Textile

- en 1932 : grève du Bâtiment, Cuirs et Peaux, Textile, Ports du Havre et Dunkerque

- en 1933 : . 6000 travailleurs en grève à Armentières

. 1200 carreleurs à Paris

4000 à Citroën avec occupation, avec Jean-Pierre Timbaud.

Grève générale des mineurs 4000 ouvriers agricoles dans le

. 18000 ouvriers à Strasbourg en août, bateliers de Chauny et du Nord

la caractéristique Avec importante en 1930 : 30 % des actions se terminent avec une victoire en 1932 et 1933 : 60 % de victoires.

A partir de 1933, les comités de chômeurs s'organisent et les « marches de la paix » se multiplient.

Après les manifestations de février 1934, les luttes se multiplient, dans le Lyonnais, 1500 métallos du Vaux en Velin et 4500 ouvriers de Berliet sont en grève après le 20 avril. « Les luttes ouvrières antérieures au 26 avril ont été l'une des causes de la victoire et cette victoire provoquant à son tour un grand enthousiasme chez les aiguise leur travailleurs. combativité » (Jean Bruhat et Marc Piolot, 1965 « esquisse d'une histoire de la CGT ».)

Le 1er mai 1936, la grève est totale dans les principales professions; 100.000 métallos parisiens cessent le travail (grèves. manifestations grosses interdites), très manifestations à Lille,

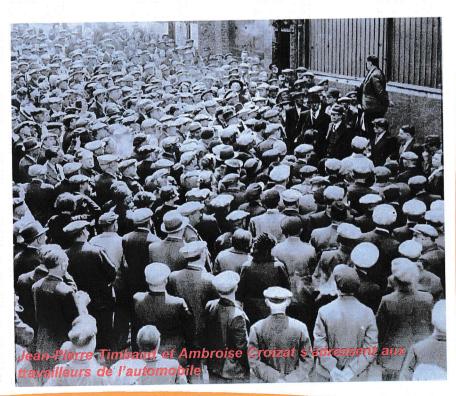


Marseille, Toulon, Strasbourg, Alger, Oran.

En réplique, le patronat licencie un peu partout les militants les grèves syndicaux, s'organisent, la première vague débute dans l'Aviation :

- Bréguet le Havre le 11 mai (les 2 militants seront réintégrés)

- Latécoère à Toulouse le 13 mai - Bloch à Courbevoie le 24 mai - Le 26 mai, 600.000 manifestants défilent au « Père Lachaise » pour commémorer la mémoire des morts de la Commune





 - Le 29 mai, le Ministère du Travail dénombre 12.142 grèves dont 9941 avec occupation, la CGT dénombre 2. 423.000 grévistes!

Les négociations s'ouvrent le 7 juin à 15 h, à 18 h 15 le compte rendu de la délégation devant 60.000 personnes est acclamé pendant le meeting avec Maurice Thorez et Léon Blum. Les délégations se retrouvent à 23 h et les accords de Matignon sont signés à 1 h du matin.

3) La 3<sup>ème</sup> interpellation concerne la question de la propriété collective des moyens de production. Celle-ci est abordée de manière contradictoire par les dirigeants de la CGT confédérée et ceux de la CGTU. Les premiers portant syndicalement le programme de l'internationale ouvrière qui, brièvement, programme le changement de société par l'appropriation des moyens de production. Les révolutionnaires privilégiant le changement révolutionnaire par la grève générale en premier lieu.

Dans le débat préparatoire au programme politique du Front Populaire, le débat est tel que Benoît Frachon est amené à s'expliquer dans « l'Humanité » le 17 janvier 1931 : « On nous reproche de négliger les nationalisations des industries clés. C'est tout juste si on ne nous accuse pas de vouloir perpétuer

la domination des grands trusts..... Il faut l'imposer aux gros capitalistes. Dire que c'est simple, que c'est par là qu'on doit commencer, c'est créer des illusions chez les travailleurs. Le patronat développe immédiatement son offensive contre les conquêtes sociales ».

En mars 1937, Blum applique une «pause sociale», soit disant pour permettre à l'économie de digérer les conquêtes sociales. En fait, c'est l'arrêt de la pression des masses qui est décrété, le Front Populaire est enterré. Les décrets-lois de Paul Raynaud de novembre 1938 portent une augmentation de 5 milliards des impôts sur les salaires et la consommation, supprimant les

grands travaux d'utilité publique et un premier licenciement de 40.000 cheminots.

Les années 1937 et 1938 connaissent des centaines d'actions, de grèves.

Le congrès de Nantes de la CGT, du 14 novembre 1938, décide de riposter aux décrets-lois. Le 25 novembre est appelé à une grève de 24 h pour le 30 novembre. Le gouvernement décrète la grève illégale, les militants sont arrêtés, des lockout sont effectifs dans l'Aviation 40.000 travailleurs, 32.000 chez Renault, 100.000 métallos de Marseille, 100.000



travailleurs du Textile. Les cheminots et les fonctionnaires sont réquisitionnés. Malgré tout, on peut compter 50 à 80 % de grévistes dans la métallurgie, les industries chimiques, le Bâtiment. La répression est brutale, 1500 militants sont condamnés à des peines de prison de



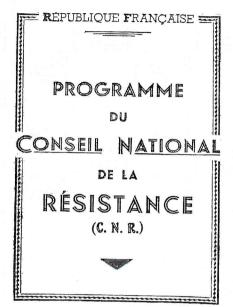
quelques jours à 18 mois, d'autres sont licenciés, sanctionnés.

Le 18 septembre 1939, la majorité du Bureau confédéral à l'instigation de Belin décide de l'exclusion des communistes et de ceux jugés comme tels et la dissolution de 620 syndicats.

Le 9 novembre 1940 ce qui reste de la CGT est dissout par Pétain, comme la CFTC.

Pendant l'Occupation, la Résistance s'organise activement, des contacts sont établis dès mai 1941 pour reconstituer l'unité syndicale. Les accords du Perreux signés le 17 avril 1943 réorganisent la CGT unifiée. Le 27 mai 1943 le CNR est créé avec un programme dans lequel on retrouve les préoccupations fondamentales du Front Populaire avec en plus un volet important sur les réformes indispensables sur le plan économique notamment.

« Le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et des grandes banques ».



Celles et ceux de 1936 ont constaté que les conquêtes sociales ne durent pas s'il n'y a pas de contrôle des leviers économiques.

Ne peut-on pas faire de parallèle avec la situation présente, marquée par une impossibilité légale et administrative de s'opposer aux délocalisations et aux licenciements boursiers?

> J.F. Caré Secrétaire Général de l'HIS CGT Métallurgie

#### L'Expo

Comment les métallurgistes ont traité des acquis du Front Populaire à chaque décennie? Vous le découvrirez en examinant les tableaux réalisés par B. LAMIRAND et JP ELBAZ pour l'IHS CGT Métaux, avec les concours financiers de l'Union Fraternelle des Métallurgistes, de la Fédération des Métaux CGT, de la MACIF et de notre Institut d'Histoire Sociale.

Vous pourrez aussi vous reporter à l'article de *Bernard CAGNE* dans « *Mémoires Vives* » de juillet 2006 édité par l'IHS CGT lle de France.

